

Science et éthique sont dissociées car, selon l'héritage classique, la science qui s'est émancipée des autres disciplines, se veut objective. Mais pour Edgar Morin, cette méthode objectiviste a des limites. En effet, elle oublie de penser le sujet et de le prendre en considération dans la recherche scientifique. Selon Husserl, il faut penser le sujet, le moi cogito, car la conscience a un caractère fondamentalement orientée quand elle pense l'objet. C'est ce qu' Husserl désigne par l'intentionnalité. C'est pourquoi, celui-ci opte pour une science de la conscience qu'il va cette fois, appeler la phénoménologie. Par ailleurs, Morin fait le constat que la science et la raison ont des pouvoirs ambivalents, c'est pourquoi il faudrait prendre en considération le jugement de valeur. En effet, si la science détermine et est déterminée par la société, alors le jugement de valeur produit par la société est inhérent à la science. Ce phénomène considère les liens étroits que, d'une part, la science et la technique entretiennent entre elles et d'autre part, que la politique, la technique et la science entretiennent également entre elles. Morin désigne ce concept comme étant la big science. Autrement dit, puisque la recherche scientifique est une construction sociale pour Bruno Latour, par exemple, une sociologie de la science ou une auto-science pourrait interroger, sans distinction ontologique, l'homme, l'objet et le discours.

En revanche, malgré ces liens étroits entre les disciplines, les scientifiques, eux, ne font pas le lien et sont dépossédés des pouvoirs de la science. La science conduit, dans ces conditions, à un savoir anonyme. Hans Jonas dans son « Principe responsabilité » de 1978 ou Jacques Ellul sur l'autonomie de la technique interrogent des phénomènes similaires. Ainsi, dans son ouvrage « Science avec conscience » Morin écrit « On obéit à la machine, et on ne sait pas où elle va » et pose aussi la question de l'éthique.

Dans ces conditions, nous pouvons nous demander comment procéder pour prendre en considération l'aspect phénoménologique de la conscience et passer d'un objectivisme naïf à un subjectivisme transcendantal. La réduction phénoménologique est une méthode propre à Husserl, elle permet d'étudier ce qui apparaît à la conscience et d'analyser et de comparer entre eux les traits communs. Cette méthode permet ainsi, en théorie, de faire émerger des traits semblables à nos consciences. Mais dans ce contexte, il faut se demander si l'on peut réduire l'homme au général.

En effet, dans cet ouvrage, Morin se demande si l'on peut-on objectiver l'homme. Si l'on considère l'homme comme sujet, à ce moment précis nous pouvons l'étudier. Par exemple, l'écologie étudie les individus dans leurs milieux, les interactions et les conséquences sur eux et sur leurs environnements. Mais l'homme est complexe, car justement il diffère selon son environnement, sa culture et ses habitudes. Et si l'éthique est étymologiquement issu du grec signifiant lieu de vie,

habitude, mœurs et en latin issu de la définition du mot morale, alors nous pouvons constater que l'éthique est liée à l'environnement biologique et social. C'est pourquoi, à partir de cette multiplicité, l'homme est mufti-éthique.

Nous pouvons donc maintenant nous interroger à savoir, comment procéder dans ces conditions, afin d'établir une éthique générale de l'homme.

Afin de tenter de répondre à cette question, Morin se demande en premier lieu ce qu'est une personne humaine. Il faut donc, avant tout, redéfinir cette notion pour tenter d'établir une éthique de l'homme afin de faire dialoguer directement la science et l'éthique. Pour illustrer cette idée, nous pouvons penser à la bioéthique qui existe déjà. Cette discipline a deux facettes, deux fonctions.

Premièrement, elle a un rôle descriptif, en effet elle s'appuie sur la morale déjà existante et éclaire les choix éthiques des individus.

Deuxièmement, la bioéthique a un rôle prescriptif, elle recherche des règles, des normes morales nouvelles pour répondre aux sciences du vivant.

Par conséquent, comment la bioéthique définit-elle la notion de personne humaine ?

La personne humaine est un être physique au sens du droit et reconnu dès lors comme sujet ayant des droits et des devoirs. Ainsi par exemple, tant que le bébé n'est pas sorti du ventre de sa mère, il est considéré comme un bien meuble. L'enfant, pour être considéré comme personne humaine, doit être né viable. La viabilité, d'après la définition de 1993 de l'Organisation Mondiale de la Santé est définie selon deux critères. Le nouveau né doit avoir au moins 22 semaines, temps à partir duquel les poumons sont formés et permettent donc de respirer. Il doit aussi peser au minimum 500 grammes.

L'enfant doit donc être né vivant et de façon indépendante. Dans le cas où il aurait besoin de ventilation artificielle, il doit attendre de « vivre » seul avant d'avoir une personnalité juridique. La notion de personne humaine est en définitive une notion juridique relevant du droit.

Ainsi, l'homme est une personne juridique certes, mais il est aussi un être complexe doté d'émotions, de valeurs, de coutumes et de langage. Cette définition de l'homme complexe peut être remise en question dans un avenir. Si l'on prend l'exemple d'Asimo, un robot androïde japonais, la notion d'émotion le concerne. En effet, il peut désormais modifier son comportement en fonction des agissements des hommes autour de lui, de multiples capteurs lui confèrent des sens proches de l'homme tels que la vision, l'audition et le toucher. Il peut reconnaître des individus et est maintenant considéré comme le premier représentant des robots androïdes.

En définitive, la bioéthique interroge la bio-médecine et la techno-science et pose désormais

des nouveaux conflits de valeurs et amène à de nouvelles questions. Ainsi Morin cherche une science nouvelle responsable et morale qui serait protégée de façon autonome par une éthique de la science. Aussi, Edgar Morin écrit « Nous ne sommes protégés que par l'éthique, terme qui n'a aucun fondement scientifique dans la conception classique, parce que l'éthique suppose le sujet. »

En conclusion, Edgar Morin cherche à définir une science nouvelle qui prendrait en compte le sujet et l'objet dans la recherche scientifique. Cette méthode amène alors de nouvelles questions majeures. En effet, comment peut-on objectiver l'homme quand celui-ci est complexe de par les multiples éthiques qui le partagent ? Par conséquent, afin de faire cette nouvelle science, il faut d'abord redéfinir la notion de personne humaine dans le but d'aboutir à une éthique objective afin d'agir au mieux. Allons nous vers une méta-éthique? Cette question pourrait être un prolongement de cette idée.

Commentaire de Jeanne Rolez à propos de l'ouvrage "Science avec conscience", chapitre "Thèses sur la science et l'éthique" d'Edgar Morin. Université de Nantes, licence 3 de sociologie. Année 2011-2012.